



# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

## NOTES

Espace réservé au Centre de Formation

## FICHE D'INSCRIPTION À LA FORMATION TAXI DE LA CÔTE-D'OR

2<sup>ème</sup> SESSION 2023

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSUS

LIEU DE STAGE : DIJON – Session de novembre 2023 – Agrément n°2021-1

### CANDIDAT

Nom\* : ..... Prénom : .....

Adresse\* : .....

CP/Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

Mail\* : .....

## IMPORTANT

- Dans le cas d'un financement par un ou plusieurs organismes, merci d'entamer les démarches au plus tôt.
- En cas d'annulation, veuillez adresser au plus tard 5 jours avant le début du stage, un courrier recommandé avec AR. Passé ce délai, le chèque d'adhésion sera encaissé.
- En cas d'abandon, en cours de stage, la FNTI facturera au prorata temporis.
- Selon le nombre de candidats inscrits, le centre se réserve le droit d'annuler la session ou raccourcir le stage; Les sommes engagées seront restituées.
- Un contrat de formation est délivré en début de stage.

### FINANCEMENT\*

Personnel

CPF (clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)

N° de dossier : .....

Pôle emploi (clôture des inscriptions 20 jours avant le début de la formation)

N° d'identifiant.....

Transition pro (votre demande doit être effectuée 3 mois avant le début de la formation)

N° de dossier : .....

Si la formation et/ou les frais d'adhésion sont financés par l'employeur

Nom de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Téléphone\* : .....

Mail\* : .....

## PIECES À JOINDRE

Un chèque de 120 euros pour les frais d'adhésion (obligatoire et à la charge du stagiaire)

Un chèque de 1532,50 euros pour l'inscription à l'ensemble de la formation. Paiement en 3 fois possible.

**⚠ L'INSCRIPTION EST DÉFINITIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES PIÈCES.**

### FORMATION INITIALE C.C.P.C.T

Préparation aux épreuves théoriques de portée générale

Durée 105 heures en salle – coût 1312,50 euros

Du 30 octobre au 17 novembre 2023

Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement touristique, facturation et paiement

Durée 10h / 1 jour ½ - coût 220 euros

**COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1532,50 EUROS**

Fait à ..... le .....

Signature

\*champ obligatoire





# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 - SIRET : 414 617 555 000 35 - N° déclaration d'activité : 826 905 736 69 - Code NAF 8559A

## FICHE D'INSCRIPTION À LA FORMATION TAXI DE LA CÔTE-D'OR 2<sup>ème</sup> SESSION 2023

Document à conserver

LIEU DE STAGE : DIJON – Session de novembre 2023 – Agrément n°2021-1

### STAGIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

### MOTIF DE LA FORMATION

Préparation au Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi (C.C.P.C.T)

**Formation éligible au CPF**

- Préparation aux épreuves théoriques de portée générale et locale

**Du 30 octobre au 17 novembre 2023**

**Durée 105 h – Coût 1312,50 euros**

Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et  
taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement  
touristique, facturation et paiement

**Durée 10h / 1 jour ½ - coût 220 euros**

**COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1532,50 EUROS**

### DATES DES EXAMENS

**ÉPREUVES THÉORIQUES : 21 NOVEMBRE 2023**

**ÉPREUVES PRATIQUES : EN ATTENTE DES DATES**

Montant : **1312,50 euros** nets de taxe

Durée : **115 heures**

Coût horaire formation en salle : **105 h à 12,50 euros**

Coût horaire formation en voiture : **10 h à 22 euros**

Coût horaire total : **13,33 euros**

Durée hebdomadaire : **35 heures**

Horaire : du lundi au vendredi

**09h00-12h30 et 13h30-17h00**

Organisme exonéré de TVA - Art 293 B du CGI

Fait à ..... le .....

Signature

### FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

141 rue Baraban

69003 Lyon

Tél. : 04 28 38 44 44

Agrément 9601

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES TAXIS

Centre formation MARSEILLE

99 av. Ibrahim Ali – 13015

Tél : 04 91 30 13 13



CAMPUS DE L'ARTISAN TAXI

Centre formation PARIS

17 avenue bosquet - 75007

Tel : 01 53 86 76 64



# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

## BULLETIN D'ADHESION\* À L'ASSOCIATION FNTI FORMATION

N°ADHÉRENT FNTI (espace réservé au centre de formation) : .....

**Montant de la cotisation : 120 euros.**

À régler par chèque à l'ordre de FNTI Formation

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

**Atteste par la présente adhérer à l'association FNTI Formation pour ma préparation à l'examen CCPCT.**

Fait à ..... le .....

Signature

\* L'adhésion est **obligatoire** et doit être **réglée avant l'entrée en formation.**

Elle est **nominative** et donne droit au candidat à la mise à disposition du véhicule lors de son **premier passage à l'examen de conduite.**

La facture vous sera **réclamée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le jour de l'admission.**





# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

## EXAMEN DE CONDUITE - VEHICULE TAXI-ECOLE RENAULT CAPTUR BA

Voiture équipée taxi et double commande

N° ADHERENT FNTI (espace réservé au centre de formation) .....

NOM : .....

PRENOM : .....

TEL : ..... MAIL : .....

LIEU DE L'EXAMEN (VILLE ET N° DEPARTEMENT) : .....

1<sup>ère</sup> présentation - participation aux frais de déplacement : ..... 00,00 €

*Toute personne n'ayant pas été admise, si elle souhaite se représenter devra participer aux frais de déplacement sur la base de 100 euros pour chaque session d'admission.*

2<sup>ème</sup> présentation- participation aux frais de déplacement : ..... 100,00 €

3<sup>ème</sup> présentation - participation aux frais de déplacement : ..... 100,00 €

Formation conduite sur taxi-école – 1 heure : ..... 50,00 €



FLASHEZ POUR ACCEDER A LA VIDEO DE  
PRESENTATION DU TAXIMETRE

Fait à ..... le .....

Signature





**FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS**  
**SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON**  
**TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)**  
Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

**N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen sur le site :**  
**<https://www.examentaxivtc.fr>**

**Et de nous communiquer votre N° Dossier d'inscription**

.....

**⚠ L'inscription à l'examen est payante, le règlement est à réaliser auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat directement sur le site internet, au plus tard un mois avant la date d'examen (voir devis).**



# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

## PLAN DE FORMATION ASSURANT LA PREPARATION DU CCPCT

### Eligibilité CPF

#### Objectifs

- Préparation à l'examen de taxi, en vue d'obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi.

#### Pré-requis public

- Personnes souhaitant accéder à l'activité de conducteur de taxi, titulaire du permis B valide, non probatoire.
- Débutants ou plus expérimentés.

#### Plan de formation

- Préparation aux épreuves d'admissibilité (7 épreuves théoriques) modules enseignés : 105 heures**
  - Réglementation générale applicable aux différents transports publics particuliers de personnes et compétences spécifiques aux taxis.
  - Sécurité routière.
  - Gestion et comptabilité et compétences spécifiques aux taxis.
  - Connaissance du territoire et de la réglementation locale spécifique aux conducteurs de taxi.
- Préparation à l'épreuve d'admission (épreuve pratique) : 10 heures (1 jour ½ par candidat)**
  - Construction de parcours et conduite,
  - Relation clientèle et accompagnement touristique
  - Facturation et mode de paiement
  - Utilisation des équipements (taximètre, GPS, TPE)

<b>Moyens de la formation</b>	Formateur expert du domaine - Plusieurs supports de cours version papier - vidéo projecteur - tableau blanc ou paperboard
<b>Modalités pédagogiques</b>	Présentation du référentiel d'examen, lecture analyse et compréhension des textes de réglementation, synthèses et exercices pratiques et examens blancs
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Exposé des objectifs de chaque module Explication (théorie : 70%) – Questionnement et quizz (30%) Validation des acquis à l'issue de chaque module
<b>Type d'action</b>	Acquisition des connaissances
<b>Suivi</b>	Feuille d'émargement signée par 1/2 journée - évaluation de satisfaction stagiaire - évaluation des acquis - attestation de stage.
<b>Durée journée de formation</b>	7 h